

DÉPARTEMENT
DE LA SEINE-MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROUEN

CANTON DE
CAUDEBEC-LES-ELBEUF

VILLE DE
SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF

OBJET

Finances locales 7.1
décisions budgétaires

**Approbation des tarifs
du séjour Jeunesse
été 2025**

DATE DE CONVOCATION
6 juin 2025

Nombre de Conseillers
en exercice : **29**
Nombre de présents : **16**
Nombre de votants : **28**

La Maire,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou modification.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-217606409-20250612-2025-06-40-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/06/2025
Publication : 24/06/2025

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-06-40

L'an deux mil vingt cinq
le douze juin à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Nadia MEZRAR, Maire.

Etaient présents :

Mme MEZRAR – Mme ESCLASSE – M. GESLIN Francis – Mme VANDEL – M. GOMIS – Mme DUDOUET – M. SACHOT – Mme QUOD-MAUGER – M. ROGERET – Mme SEMIEM – Mme MALINGE – Mme BARRIERE – Mme CREVON – M. BULARD – Mme FRIBOULET – Mme BOSQUIER

Excusés ayant donné pouvoir

Mme DELOBEL a donné pouvoir à M ROGERET
Mme LECLERC a donné pouvoir à M BULARD
M. BRUNET a donné pouvoir à Mme SEMIEM
M MIZABI a donné pouvoir à M GOMIS
Mme DUVAL a donné pouvoir à M SACHOT
Mme DUCHEMIN a donné pouvoir à Mme DUDOUET
M JEANJEAN a donné pouvoir à Mme QUOD-MAUGER
M. LEMAIRE a donné pouvoir à Mme MEZRAR
M. FRESSEL a donné pouvoir à Mme BARRIERE
M. Frédéric GESLIN a donné pouvoir à Francis GESLIN
M. BIGOT a donné pouvoir à Mme BOSQUIER
M PETIT a donné pouvoir à Mme ESCLASSE

Excusés

M BRUNAUD

Mme ESCLASSE est nommée secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame Elisabeth VANDEL, Adjointe à la Maire en charge de l'Éducation, l'Enfance, la Jeunesse et la Coopération.

La Ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf accueille et ouvre ses activités aux jeunes de 3 à 25 ans. Dans le cadre de sa programmation estivale 2025, différentes activités sont proposées notamment l'organisation d'un séjour en bord de mer au centre de vacances Penthièvre de Saint-Pierre-Quiberon dans le Morbihan (56). 40 enfants de 8 à 13 ans partiront à la découverte de la presqu'île avec sa côte sauvage et ses 17 plages de rochers ou de sable fin, son port authentique ou son village de pêcheur. Les enfants pourront s'adonner à la pêche à pied, au char à voile, au paddle ou au kayak et bien-sûr à la baignade.

Les objectifs de ce séjour sont multiples. Ils visent plus particulièrement à permettre le départ du plus grand nombre d'enfants sur un séjour avec nuitées, la découverte de multiples activités dans un environnement privilégié et l'expérimentation de la vie collective et de ses règles dans un contexte qui sort le public concerné de son cadre de vie quotidien.

Il est donc demandé au Conseil municipal de fixer les tarifs du séjour proposé durant l'été 2025, soit :

Le séjour 8-13 ans	Période	Nbre d'enfants	Tarif CAT A	Tarif CAT B	Tarif CAT C	Tarif CAT D	Tarif HC
Séjour Morbihan	Du 23 au 29 juillet 2025	40	170 €	190 €	200 €	220 €	400 €

Vu

L'article R2221-97 du Code des collectivités territoriales ;

Considérant

L'organisation d'un séjour dans le Morbihan pour 40 enfants de 8 à 13 ans, du 23 au 29 juillet 2025 ;

Que la participation des familles est calculée sur une base comprenant le transport, l'hébergement, l'alimentation, les activités ainsi que les frais de gestion (personnel encadrant) ;

Que le tarif réglé par la famille est fonction du quotient familial ;

Que les familles ont la possibilité d'effectuer le paiement du séjour en plusieurs fois ;

Le **conseil municipal**, décide par :

Voix pour : 28

voix contre 0

Abstention 0

Article unique : d'approuver les tarifs du séjour été 2025 sur la base du tableau ci-dessous présenté :

Le séjour 8-13 ans	Période	Nbre d'enfants	Tarif CAT A	Tarif CAT B	Tarif CAT C	Tarif CAT D	Tarif HC
Séjour Morbihan	Du 23 au 29 juillet 2025	40	170 €	190 €	200 €	220 €	400 €

Fait à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, les jour, mois et an susdits

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20250612-2025-06-40-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/06/2025

Publication : 24/06/2025